Entrepreneur et créateur d'espaces verts

RÉF | 7535

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

- Assurer une constante recherche de nouveautés en matière de matériaux, végétaux, luminaires, décoration extérieure ; Analyser et appréhender les dernières tendances technologiques et leurs mises en œuvre ; Elaborer un porte-folio professionnel;
- Analyser et appréhender les besoins du client ; Appréhender l'espace à aménager et tenir compte de l'environnement ; Proposer ses idées en respectant les desideratas du maître d'ouvrage en tenant compte de l'aspect législatif de son domaine ; Respecter et gérer les paramètres esthétiques et techniques proposés;
- Effectuer les relevés de plantes, des différents matériaux présents sur le terrain avant aménagement ; Concevoir des projets ; Etablir un cahier des charges ; Gérer les ressources humaines, matérielles, économiques et administratives du projet;
- Appréhender les différents aspects législatifs du domaine ; Planifier l'activité d'une équipe dans le semainier ; Réaliser une estimation financière du projet sous forme de devis.

Programme

- **Cours professionnels :**

  1ère année :
  Module végétaux – théorie ; Module matériaux – théorie ; Module dessin – théorie ; Mise en couleur ; Dessin assisté par ordinateur ; Arts & Style des jardins ; Atelier conception de projet ; Atelier projet matériaux ; Atelier projet végétaux ; Accompagnement du travail de fin de formation ; Phytolicence ; Gérer son activité.

  2ème année :
  Arts & Style des jardins ; Atelier conception de projet ; Atelier projet matériaux ; Atelier projet végétaux ; Techniques spéciales (éclairage, impétrants,...) ; Accompagnement du projet de fin de formation ;

Phytolicence ; Gérer son activité.

- **Cours de gestion :**

  droit, comptabilité, fiscalité, commerce, création d'une entreprise.

- **Pratique professionnelle :**

  Formation en alternance. Vous devrez donc être occupé dans la profession sous forme soit :
  - d'une **convention de stage** passée entre le candidat et un patron-formateur avec supervision d'un délégué à la tutelle;
  - d'un contrat de travail;
  - d'une pratique en entreprise (pratique minimum obligatoire pour les personnes qui sont dans l'impossibilité de répondre à l'une des situations reprises ci-dessus).

  Le **délégué à la tutelle** est l'intermédiaire à la conclusion de la convention de stage. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. (Pour une information, ou un conseil, contactez le lors d'une de ses permanences).

  Pour obtenir les coordonnées des différents centres de cours, consultez la fiche formation de l'IFAPME

- **Attention :**

  Le candidat sera occupé dans une entreprise à Bruxelles.
  MAIS, les cours professionnels seront suivis dans un Centre IFAPME.
  Les cours de gestion pourront être suivis à Bruxelles.

Certification(s) visée(s)

Diplôme de chef d'entreprise, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles, ET Certificat de gestion

Type de formation

Alternance PME

ORGANISATION

2 ans + 1 année préparatoire éventuelle

Durée

Horaire

En soirée et/ou le samedi. Mais dans certain cas, des cours peuvent être donnés en journée.

Début Septembre

Coût 235 euros/an

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Etre agé de 18 ans au 31/12 **ET** être porteur du CESI ou du C2D dans les sections générale, technique ou artistique **OU** être porteur d'un certificat d'apprentissage des Classes moyennes **OU** avoir suivi avec fruit le troisième degré de l'enseignement professionnel et avoir obtenu le certificat de qualification **OU** réussir un examen d'admission (connaissances de base en mathématique et en français).

La formation en 1ère année de chef d’entreprise est accessible aux candidats ayant réussi l’année préparatoire de la formation de chef d’entreprise d’entrepreneur de jardins (R08) (ou équivalent) ou ayant obtenu le certificat d’apprentissage d’entrepreneur de jardins (R08) (ou équivalent).

La formation est également accessible aux professionnels avec une expérience professionnelle dans le secteur (dossier de motivation à rentrer).

Les apprenants devront être en possession d’un ordinateur portable individuel (à utiliser lors des cours) permettant l’utilisation de logiciels spécifiques : Sketchup, Vector (en 1ère année) et Lumion (en 2ème année).

Les ressortissants étrangers hors union européenne doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription dans un centre IFAPME sur le site de l'organisme.

Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux stages (voir les permanences).

Organisme

SFPME / IFAPME - Chef d'Entreprise
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: 0800 85 210
https://www.efp.be/

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation